

# MAIRIE DE SAINT-BOIL

## Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du MARDI 23 SEPTEMBRE 2014 à 20 heures 30.

**Président** : Monsieur Joël DESSOLIN, Maire.

**Secrétaire** : Monsieur Aurélien RIZET.

**Présents** : MM. Joël DESSOLIN, Hervé VERJUX, Alban VUILLOT, Aurélien RIZET, Patrice BOURGEOIS et Mmes Christine LABRY, Annie GELIN.

**Absents** : Monsieur Laurent DEGIVRY, excusé et représenté par Mme Christine LABRY, Mme Sandra LANNEAU, excusée et représentée par Mme Annie GELIN, Mme Michèle TERRIER, excusée et représentée par Mr Joël DESSOLIN et Mr Pierre LOUNTALA, excusé.

### **Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé :**

- d'**approuver le compte-rendu de la séance du 22/07/2014** ;
- suite aux problèmes rencontrés, après l'orage du 02/08/14, avec la ligne téléphonique et Internet, de **contracter un abonnement professionnel pour la ligne fixe et Internet** ;
- de **fixer les délégations de pouvoir au Maire** dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT et, en particulier : de fixer à 1 000,00 € par an les tarifs de voirie, stationnement, dépôt, ... - de procéder à la réalisation des emprunts dans la limite de 350 000,00 € par an – d'exercer les droits de préemption fixés par la Carte Communale du 08/07/2008 – d'intenter les actions en justice ou de défendre la Commune dans tous les cas où le Conseil le jugera nécessaire – de réaliser des lignes de trésorerie dans la limite de 100 000,00 € par an ;
- après étude des offres, de **retenir la proposition du Cabinet C3E CHARPENTIER**, pour un montant de 5 928,00 € TTC, pour réaliser la Mission de Maîtrise d'œuvre des travaux de **mise en séparatif du réseau d'assainissement rue de l'Eglise et rue de la Cure** ;
- d'adhérer, suite à la disparition des tarifs réglementés et l'obligation aux services publics de lancer un appel d'offres, à un **groupement de commandes d'énergie** formé par les 4 Syndicats d'électrification de Bourgogne ;
- de procéder à la **réfection du Monument aux Morts** et de retenir le devis de l'entreprise BLANCHARD de ST-GENGOUX, pour un montant de 2 297,27 € H.T. (pas de TVA pour les Monuments aux Morts) ;
- de demander un devis pour la **pose de la plaque commémorative des Anciens Combattants sur le mur extérieur du cimetière** ;
- suite à diverses plaintes, de rappeler que **les chiens ne doivent pas divaguer** et que **les haies doivent être régulièrement élaguées** ;
- de demander un second devis pour l'**acquisition de 2 micros portables à la Salle des Fêtes** ;
- d'informer que l'acte notarié pour l'**achat du terrain CLEAU** (à côté de la Salle des Fêtes) sera signé le 16/10/14 ;

.../...

- d'informer que **les travaux de l'entrée sud vont commencer la semaine 43** et une réunion de chantier est fixée au 14/10/14 ;
- d'informer que **l'acquisition d'une bande de terrain de 66 m2, pour l'élargissement de la VC n° 5**, en direction de Chaumois, est en cours d'établissement au Service du Cadastre. Au terme de l'étude, l'acte sera établi par Maître BENOIT.
- 
- La séance est levée à 23 heures 45.

Fait à SAINT-BOIL, le 30 septembre 2014.

Le Maire,  
J. DESSOLIN,

